

Création de haies et talus



Des trésors en faveur de la bio-diversité, une ressource pour les sols, du combustible...

Longtemps les haies ont ornées nos campagnes arborant avec faste, la beauté d'une nature sauvage forgée selon les souhaits de la nature, les aléas du temps et les besoins des hommes et femmes cultivant les terres. Ces magnifiques parures façonnées par tant d'architectes ont donné libre court à la création de paysages multiples offrant des ressources variées, **favorisant la bio-diversité** et enfin donnant aux habitants et aux voyageurs des bribes de joies et de plaisirs non quantifiables mais dont la valeur est inestimable pour le **bien-être**.

Détruits pour laisser place aux grandes cultures, vides de vie !

Pourtant, ce qui a été la fierté des régions a été partiellement perdu au fil des dernières décennies. Les techniques appuyées par de nouvelles orientations économiques et politiques ont remembré les terres strictement. Les haies, talus, bocages, bois, marécages, prés encadrés ont été détruits pour laisser place à des étendues favorables aux grandes cultures, aux vents froids, à des étendues immenses privées de vie. Le temps est passé, les faits négatifs sont là, bien présents, bien visibles ! **Aujourd'hui, les résultats agricoles ne sont pas ceux attendus et promis mais, surtout ont été découverts les effets de bords et les conséquences multiples défavorables et néfastes** engendrant des calamités de plus en plus véloces contre lesquels l'agriculteur ne peut rien s'il ne change pas de méthode.

Sans une loi, la restauration des haies est-elle possible ?

Cependant, à ce jour, seuls les vellétés courent les esprits. Les plaines restent en l'état. Il faudrait que cela se fasse et pourtant cela ne se fait pas ! Terrible constat que celui-là. Il faut donc aller à l'essentiel, à savoir que si l'implantation des haies est nécessaire, les professionnels concernés doivent le faire à la demande de l'État, c'est-à-dire de nous tous.

Sous quelle forme, dans quel délai, et en contre partie de quoi ? Pour répondre à cela, un projet de loi semble indispensable. Il permettrait de statuer sur ce point et fixerait les règles et les conditions d'application. Le contenu de cette loi comprendrait, suivant le profil des régions, **la création de talus et de haies naturelles permettant aux espèces sauvages de la région de prospérer à nouveau au bénéfice de la bio-diversité à laquelle notre condition d'être humain est liée.**

Pour conclure sur ce point, il est certain que cette loi aurait des répercussions importantes sur le métier des agriculteurs. Aussi, ne faisons pas l'erreur d'imaginer un seul instant que c'est un sujet qu'ils doivent traiter seul, sans attendre la moindre participation de chacun de nous. Si nous pensons cela, nous faisons fausse route en raison de notre assujettissement à la nature et de nos liens tant sociaux, qu'économique à l'agriculteur.

Les haies & le coût global !

Ici, la notion de "[coût global](#)" dont nous avons évoqué l'importance fondamentale prend tout son sens. En effet, à imaginer que cette information soit systématiquement renseignée sur les marchandises et services, elle permettrait de comparer, par exemple deux produits, l'un issu de l'agriculture conventionnelle et le second d'une agriculture respectueuse de l'environnement comme l'est l'Agriculture Biologique.

Nous pourrions ainsi mettre en avant les avantages économiques de cultiver selon des règles saines dans un éco-système en équilibre grâce à la présence des haies.

Nous avons tout intérêt à participer au changement

Les paysans exercent un métier vital pour l'ensemble de la société. Autant pouvons-nous nous passer des métiers du tertiaire, tel l'informaticien, le comptable autant il nous est impossible de nous passer des paysans. Il suffirait que nous ne soyons plus ravitaillés en nourriture durant une semaine pour vérifier immédiatement à quel point nous sommes vulnérables. Raison suffisante, pour vérifier que **nous avons tout intérêt à participer au changement** et à y concourir ensemble.

Les haies pour la biodiversité, l'énergie et l'eau

Écrit par Administrator

Samedi, 24 Juillet 2010 06:58 - Mis à jour Mercredi, 18 Janvier 2012 11:00

Il est de **notre intérêt que la nature ne subisse pas** afin que nous n'ayons pas à subir en retour.

Primum non nocere